



Convention internationale du 2 décembre 1961 pour la protection des obtentions végétales, révisée à Genève les 10 novembre 1972, 23 octobre 1978 et 19 mars 1991

RS 0.232.163; RO 2008 3909

Champ d'application le 10 novembre 2022, complément¹

États parties	Ratification Adhésion (A)	Entrée en vigueur
Belgique	2 mai 2019	2 juin 2019
Bosnie et Herzégovine	10 octobre 2017 A	10 novembre 2017
Ghana	3 novembre 2021 A	3 décembre 2021
Saint-Vincent-et-les Grenadines	22 février 2021 A	22 mars 2021
Égypte	1 ^{er} novembre 2019 A	1 ^{er} décembre 2019

¹ La présente publication rectifie (Bosnie et Herzégovine) et complète celles qui figurent au RO 2008 3909; 2011 1923; 2014 3279; 2017 4849; 2020 3325.
Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur la plateforme de publication du droit fédéral «Fedlex» à l'adresse suivante: <https://www.fedlex.admin.ch/ft/treaty>.

